

FEDERATION SUISSE DE SCRABBLE

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 19 mars 2018

L'assemblée a lieu à Montreux. Elle débute à 21h45 et finit à 23h00.

L'assemblée est présidée par Kévin Meng. Vincent Pirlet est secrétaire.

Aucune remarque n'étant faite sur la convocation, l'assemblée se prononce sur l'ordre du jour qui lui avait été annoncé.

1. Accueil et contrôle des présences ; nomination des scrutateurs

Tous les clubs de la Fédération sont représentés, à l'exception des clubs de Bassecourt, Orvin et La Tène Scrabble (excusés) ; sont absents les clubs de La Côte, Martigny, Les Mots-la-Chaux, Monthey et UIT.

Les voix attribuées aux clubs présents sont au nombre de 69. La majorité simple est de 35.

Jean-Paul Festeau et Daniel Kissling sont désignés comme scrutateurs.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 23 septembre 2017

Ce procès-verbal est lu par Michel Mooser.

Sylvianne Henriot (Blécherette) se demande pourquoi les clubs scolaires diminuent chaque année alors qu'aucune démission n'est annoncée. Francis Niquille précise qu'ils sont plutôt radiés, car ne donnant plus aucune nouvelle.

Sylvianne Henriot (Blécherette) se demande ce qu'il est advenu de l'acquisition des 524 Lexibook. Michel Mooser explique que comme ils ne se sont pas vendus comme désiré, ils ont subi un traitement comptable particulier et ont été amortis à hauteur de Fr. 5000.-. Francis Niquille rajoute que Cléron, le vendeur de ces derniers, est actuellement en procès contre Lexibook.

Le procès-verbal est alors approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2016-2017 ; approbation et décharge

Michel Mooser présente le rapport relatif aux comptes 2016-2017. Ceux-ci se soldent par un déficit de Fr. 18'381.22. Il est précisé que

- l'action Equipe Suisse n'a pu être réalisée de par la difficulté à solliciter des sponsors différents de ceux des championnats du monde.
- le bénéfice des championnats du monde de Martigny s'élève à Fr. 1'269.42, dont la moitié, soit Fr. 634.71, est destinée aux clubs de la FSSc selon leur apport à la recherche de fonds.
- le Festival de Suisse s'est soldé par un déficit pour différentes raisons. Il ne s'est déroulé que sur le week-end, a donc suscité peu d'engouement et la difficulté à solliciter des sponsors

différents de ceux des championnats du monde a à nouveau plombé les comptes. Le déficit est épongé au moyen d'un prélèvement de Fr. 7'000.- sur le fonds Festival et CdM.

- un prélèvement de Fr. 4'000.- a été effectué sur le fonds Scrabble et Jeunesse pour couvrir les frais non prévus de la participation de nos 4 champions aux Jeux de la Francophonie à Abidjan.
- un amortissement de Fr. 5'000.- a été réalisé sur les Lexibook de manière à ce que cet achat ne pèse pas sur les comptes du nouveau comité.
- il a été constaté juste avant cette assemblée extraordinaire qu'un ajustement de l'inventaire d'une valeur de Fr. 15'000.- avait été oublié en septembre 2017. Il a donc fallu procéder à cette réduction de l'inventaire.

Michel Mooser et Francis Niquille regrettent énormément de terminer leur mandat en devant présenter de tels comptes.

Fabienne Page (Fribourg) demande si les excellents chiffres de la boutique de ces dernières années n'ont pas été réalisés justement grâce à cet oubli d'ajustement de l'inventaire. Mais Monique Schulthess et Francis Niquille lui expliquent que ce n'est dû qu'à l'inventaire physique réalisé suite aux championnats du monde de Martigny et aux opérations internes ayant pu être omises à cette occasion. Michel Mooser rappelle que les Lexibook et l'opération comptable relative à l'inventaire grèvent fortement les comptes.

Dominique Iervolino (Areuse-Fleurier) présente le rapport de vérification des comptes qu'elle a vérifiés avec Edith Girard (Aigle).

Sur cette base, les comptes sont approuvés par 63 voix pour 6 abstentions.

Francis Niquille remercie chaleureusement Nicole Epple et Monique Schulthess pour l'efficacité dont elles ont fait preuve afin de clore les comptes pour cette assemblée.

4. Hommages et cadeaux

Francis Niquille remercie les membres de l'ancien comité présents, soit Michel Mooser, Danièle Jaccard, Hugo Delafontaine et Vincent Pirlet. Il récompense également Hugo Delafontaine pour sa troisième place des championnats du monde Elite de Martigny, honneur auquel aura aussi droit Etienne Budry, ex-aequo avec Hugo lors de cette compétition. Il honore ensuite les membres de l'équipe de soutien, soit Nicole Epple, Claude Tharin, Barbara Schaffter, Benoit Delafontaine et Daniel Kissling.

Kévin Meng prend la parole pour remercier grandement Francis Niquille pour le travail colossal accompli durant ces 9 années de présidence. Francis a apporté énormément d'idées et l'on retiendra en particulier le camp de Charmey pour les Jeunes, les moyens de communication interne qu'il a mis en place, la technique du nouveau site internet et deux championnats du monde. Francis est très ému par l'hommage qui lui est rendu.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 29 septembre 2018.